

Extrait du Registre des Délibérations du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Clôture des autorisations de programme et crédits de paiement



2019-076

11/06/19

**Le Conseil d'Administration,**

VU les articles L.1424-29 et L.1424-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

**CONSIDERANT L'EXPOSE CI-DESSOUS,**

Lors de la présentation du compte administratif 2018, il a été proposé de procéder à la clôture des autorisations de programme suivantes :

Libellé de l'AP	N° AP	Montant voté de l'AP	Total des réalisations
Progiciel de gestion financière	600-2011-20	<b>226.700</b>	226.523
Entretien du patrimoine immobilier 2013-2016	200-2013-1	<b>4.530.400</b>	4.234.575
Véhicules – programme 2014	400-2014-1	<b>7.113.000</b>	6.956.364
<b>TOTAL</b>		<b>11.870.100</b>	<b>11.417.462</b>

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
ADOpte A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS SUIVANTES :**

- ✓ Approuve la clôture de l'autorisation de programme n°600-2011-20 « Progiciel de gestion financière » pour un montant de 226.523 €
- ✓ Approuve la clôture de l'autorisation de programme n°200-2013-1 « Entretien du patrimoine immobilier 2013 - 2016 » pour un montant de 4.234.575 €
- ✓ Approuve la clôture de l'autorisation de programme n°400-2014-1 « Véhicules – programme 2014 » pour un montant de 6.956.364 €.

Pour extrait certifié conforme,  
**LE PRESIDENT,  
Philippe GROsvALET**

Envoyé en Préfecture  
Par téléransmission FAST  
Convention du 04.09.08  
Identifiant : 044-284400017

DATE AR Préfecture :  
13.06.2019